

GUIDE **DES**
FORMATIONS EN
ALTERNANCE
2021-2022



SOMMAIRE

FORMATION CONTINUE
ET ALTERNANCE 3

L'UNIVERSITÉ
DE RENNES 1 4

LES BONNES RAISONS
DE CHOISIR L'ALTERNANCE 8

LES CONTRATS 10

TROUVER SON CONTRAT
D'ALTERNANCE 12

LES ACTEURS
DE L'ALTERNANCE 13

L'ALTERNANCE :
DE LA CANDIDATURE À
L'ENTRÉE EN FORMATION 14

LES AIDES
POUR LES ALTERNANTS 16

ALTERNANCE
ET HANDICAP 18

OFFRE DE
FORMATIONS 19

BIOLOGIE
ENVIRONNEMENT
CHIMIE DU VIVANT

20 SANTÉ 26

DROIT
SCIENCE POLITIQUE

21 SCIENCES SOCIALES
PHILOSOPHIE 26

ÉCONOMIE
GESTION

22 PHYSIQUE
CHIMIE
GÉOSCIENCES 27

INFORMATIQUE
ÉLECTRONIQUE

24 TECHNOLOGIES
SCIENCES INDUSTRIELLES 28

MATHÉMATIQUES
ET APPLICATIONS

26 CONTACTS 30

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE PRÉPARONS DEMAIN

La formation continue

De bac+2 à bac+5, toutes les formations de l'Université de Rennes 1 sont accessibles en reprise d'études. Chaque année, le SFCA accueille plus de **4 500 stagiaires** qui souhaitent gagner en qualification, valoriser leur expérience, ou engager une reconversion. Des dispositifs pédagogiques spécialement adaptés (enseignements à temps partiel, en soirée, à distance, en alternance) facilitent la réussite des stagiaires.

L'alternance

Près de **90 diplômes** sont spécifiquement proposés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Ils allient l'enseignement universitaire à la pratique en entreprise et confèrent une solide expérience sur le terrain, facilitant l'insertion professionnelle. Les formations en alternance s'adressent à la fois à des étudiants en poursuite d'études et à des professionnels en formation continue.

RÉVÉLATEUR DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL

Vous former à l'Université de Rennes 1, c'est vous donner les moyens d'être acteur de votre carrière tout au long de votre parcours professionnel. C'est vous aider à acquérir les compétences et les connaissances qui vous permettront de dessiner votre avenir professionnel.

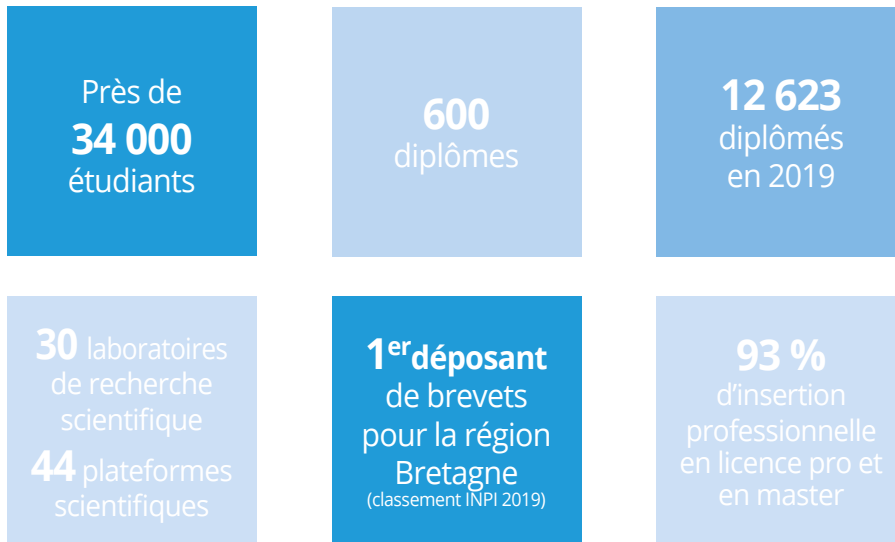
L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Progresser, innover, entreprendre

Pluridisciplinaire et multisite, l'Université de Rennes 1 fonde son action sur une longue tradition d'enseignement et de recherche, ses 2 missions étant étroitement liées : **l'enseignement comme raison d'être, la recherche comme identité et passeport.**

L'Université de Rennes 1

Chiffres clés*



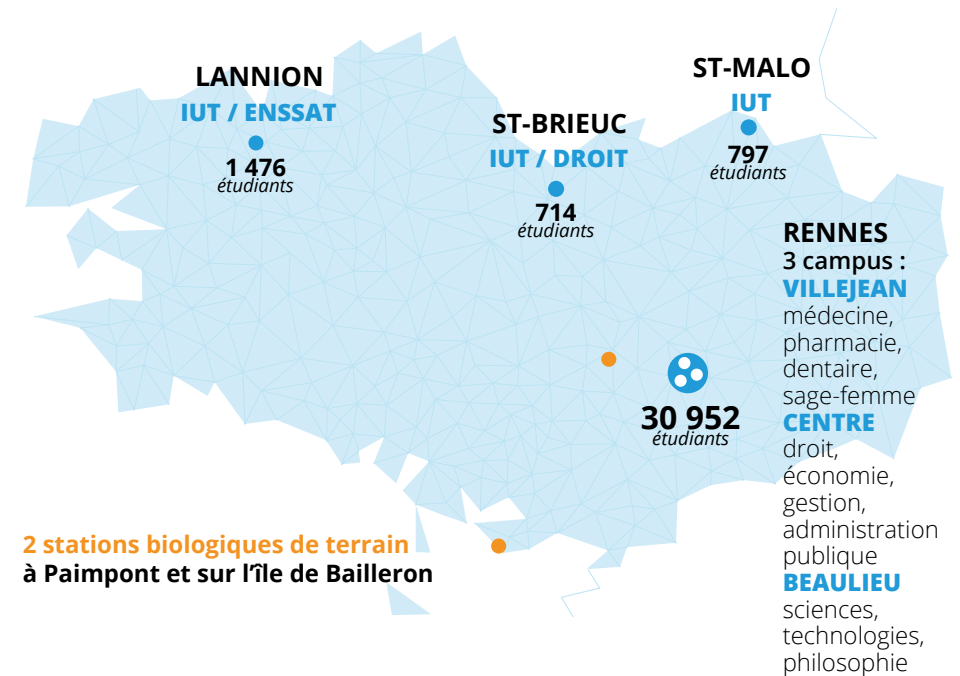
La Fondation Rennes 1



- **Une mission** : rapprocher l'Université de Rennes 1 et les entreprises
- **Des actions** : valorisation de la recherche, développement de l'international, amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants
- **7 membres fondateurs**, 1225 dons et plus de 10 millions d'euros collectés depuis 2010

*Chiffres au 15 juin 2020

Des implantations dans toute la Bretagne



Thématiques de formation

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | Biologie
Environnement
Chimie du vivant |  | Physique
Chimie
Géosciences |
|  | Droit
Science politique |  | Santé |
|  | Économie
Gestion |  | Sciences sociales
Philosophie |
|  | Informatique
Électronique |  | Technologies
Sciences industrielles |
|  | Mathématiques
et applications | | |

Les campus de Rennes 1



Campus Beaulieu - Rennes

UFR Informatique - Électronique (ISTIC), UFR Mathématiques, UFR Sciences de la vie et de l'environnement, UFR Sciences et propriétés de la matière, Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUR), UFR de Philosophie, École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes (ESIR), IUT de Rennes



Campus Centre - Rennes

Faculté de Droit et de science politique, faculté des Sciences économiques, IGR-IAE Rennes, Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)



Campus Santé de Villejean - Rennes

Faculté de Médecine
Faculté d'Odontologie
Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques



Campus de Lannion

École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie (ENSSAT)
IUT de Lannion



Campus de Saint-Brieuc

Antenne de la faculté de Droit et de science politique
IUT de Saint-Brieuc



Campus de Saint-Malo

IUT de Saint-Malo

Le service formation continue et alternance

Quelques chiffres*



Près de **90**
diplômes en **alternance**



environ **4 600**
étudiants et stagiaires



+ 1 800 alternants
et **2 800** stagiaires
de formation continue

La qualité de nos prestations reconnue Le SFCA dispose de 2 reconnaissances qualité :



La qualification professionnelle de l'Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation (OPQF) reconnue

par les entreprises et par les acteurs de la formation professionnelle, prend en considération 4 critères :

- respect de la réglementation ;
- adéquation des moyens humains, matériels et financiers ;
- capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation dans les spécialités demandées ;
- satisfaction des clients.

Le SFCA est le seul service de formation continue universitaire français qualifié OPQF. Cette qualification a été renouvelée pour 4 ans (2020-2024).en 2020.



La certification Formation Continue Universitaire (FCU) du Bureau Veritas Certification.

Cette certification de nos services valide sur la période 2020-2023, fait reconnaître notre professionnalisme sur les 6 critères du référentiel :

- informer, accueillir, orienter et accompagner un candidat ;
- entretenir le lien après la prestation ;
- s'appuyer sur des personnels compétents et des moyens performants ;
- accompagner les responsables de formation et les intervenants dans le cadre de leurs prestations ;
- proposer des prestations adaptées aux partenaires ;
- améliorer en continu la prestation.

Cette nouvelle certification vient conforter la démarche d'amélioration continue engagée par le SFCA depuis 2015.

*Chiffres rentrée 2020

LES BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ALTERNANCE

La **combinaison gagnante** entre enseignement à l'université et activité salariée pour une insertion professionnelle réussie.

Obtenir un diplôme de niveau bac+3 ou bac+5

Les alternants suivent les mêmes enseignements qu'en formation initiale (formation à temps plein). Le diplôme obtenu est identique, il confère les mêmes possibilités de poursuite d'études et débouchés en termes de métier. Seule l'organisation pédagogique change.

Profiter d'un enseignement « augmenté », plus riche

La force de la formation en alternance réside dans les échanges entre le temps en entreprise et le temps à l'université, deux périodes de formation qui s'enrichissent mutuellement. L'alternance permet de mettre en application les acquis théoriques et de les tester « grandeur nature » en entreprise. À l'inverse, l'alternance permet également de questionner les pratiques professionnelles et les méthodes de travail en les confrontant aux résultats des recherches et des enseignements universitaires.

Gagner en compétences métier et développer ses savoir-être

L'alternance est souvent l'occasion d'une première longue expérience professionnelle, une véritable porte d'entrée dans l'entreprise. Salarié à part entière, l'alternant se voit confier des missions et des responsabilités, apprend aux côtés de son tuteur et des autres professionnels, tout en bénéficiant de leurs conseils avisés. Dans ce contexte professionnel, l'alternant doit adopter une nouvelle posture, respecter ses engagements... En endossant ce « nouveau costume », il gagne en maturité et renforce son employabilité.

Être étudiant et salarié : un double statut avantageux

L'alternant est rémunéré. Il perçoit un salaire calculé sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge, du niveau d'étude et du type de contrat d'alternance. Son statut de salarié lui procure les mêmes avantages que les autres employés de l'entreprise : congés payés, accès au comité d'entreprise, prise en charge des frais de déplacement, cotisation retraite au régime général et retraite complémentaire.

L'alternant profite également du statut étudiant. Les apprentis disposent d'une carte d'étudiant qui donne droit aux réductions de transport, aux tarifs réduits au cinéma,...

Bénéficiaire de la gratuité des frais de formation

Les coûts de la formation sont pris en charge par l'entreprise d'accueil au travers de leurs OPCO (opérateur de compétences). L'alternant sous contrat d'apprentissage à l'obligation de s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus), à l'inverse les alternants en contrat de professionnalisation qui sont quant à eux exonérés de cette cotisation.

Accéder plus facilement à l'emploi

Si l'on prend l'exemple des licences professionnelles*, l'insertion des diplômés par la voie de l'alternance est, dans les faits, plus rapide que pour les diplômés de formation initiale.

71,6 % (versus 52,9%) ont trouvé leur premier emploi en moins d'un mois. Un alternant sur deux a été embauché dans son entreprise de formation contre seulement un stagiaire sur quatre.

À plus long terme, avantage également à l'alternance. Trente mois après leur diplôme, le taux d'insertion des anciens alternants est de 97,2%, contre 89,7% pour les diplômés de formation initiale. Ils bénéficient également d'un taux d'emploi stable supérieur de 18 points et d'un taux d'emploi cadres et professions intermédiaires supérieur de 8,4 points. Leur salaire net mensuel est supérieur de 112€ en moyenne.

*Source : enquête sur le devenir à 30 mois des diplômés de licence professionnelle, OSIPE (Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université de Rennes 1), septembre 2019

LES CONTRATS

Deux types de contrat pour le même objectif : **monter en compétences** en combinant **travail en entreprise et formation théorique** à l'université.

Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes jusqu'à 30 ans, ainsi qu'à toute personne plus âgée, reconnue travailleur handicapé ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Entreprises concernées

Le contrat d'apprentissage est ouvert aux entreprises du secteur privé (y compris les associations), aux entreprises de travail temporaire, aux entreprises d'activités saisonnières et au secteur public non industriel et commercial (dont les 3 fonctions publiques).

Rémunération*

La rémunération minimum de l'apprenti est calculée en pourcentage du SMIC. Elle dépend à la fois : de l'âge, de l'année de la formation suivie et du diplôme (DUT, licence professionnelle, master 1, master 2, diplôme d'ingénieur). Elle peut également varier selon la convention de branche ou la convention collective de l'entreprise.

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1^{er} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	



*Simulation sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

Le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Il est également ouvert aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Entreprises concernées

Le contrat de professionnalisation peut être conclu par une entreprise de droit privé ou un établissement public à caractère industriel et commercial. En revanche, il ne peut pas être conclu par un employeur public (État, collectivités territoriales et établissements publics à caractère administratif).

Rémunération* (pour un diplôme égal ou supérieur au bac)

Moins de 21 ans	Au moins 65 % du SMIC
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 80 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

La rémunération peut aussi varier selon la convention de branche ou la convention collective de l'entreprise.

TROUVER SON **CONTRAT** **D'ALTERNANCE**

Comme pour un premier emploi, il s'agit d'un véritable **processus de recrutement**. Il est impératif de **vous préparer !**

Faites un point en amont sur votre projet professionnel :

- Quel métier vous intéresse ?
- Quels types d'entreprises ?
- Quelles compétences et quelles qualités sont nécessaires ?
- Quelles missions vous motivent ?

Préparez votre CV et votre présentation

- Faites le bilan de vos compétences actuelles : savoir-faire, savoir être.
- Toute expérience peut avoir un intérêt : études, activités associatives, sport, jobs d'été, séjours à l'étranger... N'hésitez pas à les valoriser.

Pour vous accompagner dans vos recherches, l'Université de Rennes 1 met à votre disposition son Career Center JobTeaser.

Plus de 2 800 offres, dans tous les domaines et toute la France vous attendent.



En 5 minutes seulement, créez votre profil, complétez votre présentation et joignez votre CV : vous êtes prêt-e-s à postuler ! Le Career Center JobTeaser, c'est aussi des entreprises à suivre, des événements recrutement, des conférences métiers auxquels participer.

► univ-rennes1.jobteaser.com

N'ignorez aucune piste

LinkedIn : créez votre profil ou mettez-le à jour en précisant la formation recherchée.

Consultez les pages entreprises et abonnez-vous à celles qui vous intéressent. Observez leurs offres d'emploi et les profils recherchés.

Les autres jobboards : indeed, regionsjob, cadreemploi, wizbii... Vous y trouverez des pistes d'entreprises qui recrutent, des exemples de missions.

Les annuaires et portails professionnels spécialisés proposent très souvent des offres à pourvoir.

Votre réseau : parlez-en autour de vous (famille, amis, enseignants...). Faites fonctionner le bouche-à-oreille.

LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE

Le responsable pédagogique

À l'université, le responsable pédagogique pilote la formation dans son ensemble. C'est lui qui valide le dossier de candidature de l'alternant et qui approuve les missions qui lui seront confiées en entreprise. Il coordonne l'équipe pédagogique : enseignants-chercheurs et professionnels associés qui enseignent dans le diplôme. Il est le garant du bon déroulement de la formation, de l'entrée à la délivrance du diplôme.

Le Service Formation Continue et Alternance (SFCA)

L'équipe de chargé-e de mission et d'assistant-e de formation gèrent la partie administrative (suivi du contrat, attestation de présence...). Au quotidien, ce sont des interlocuteurs privilégiés.



L'alternant

Son objectif est d'acquérir de nouvelles compétences grâce à un apport théorique et une mise en pratique de ses acquis. Il est l'acteur principal de sa formation, de l'obtention de son diplôme et de la réussite de son projet professionnel.

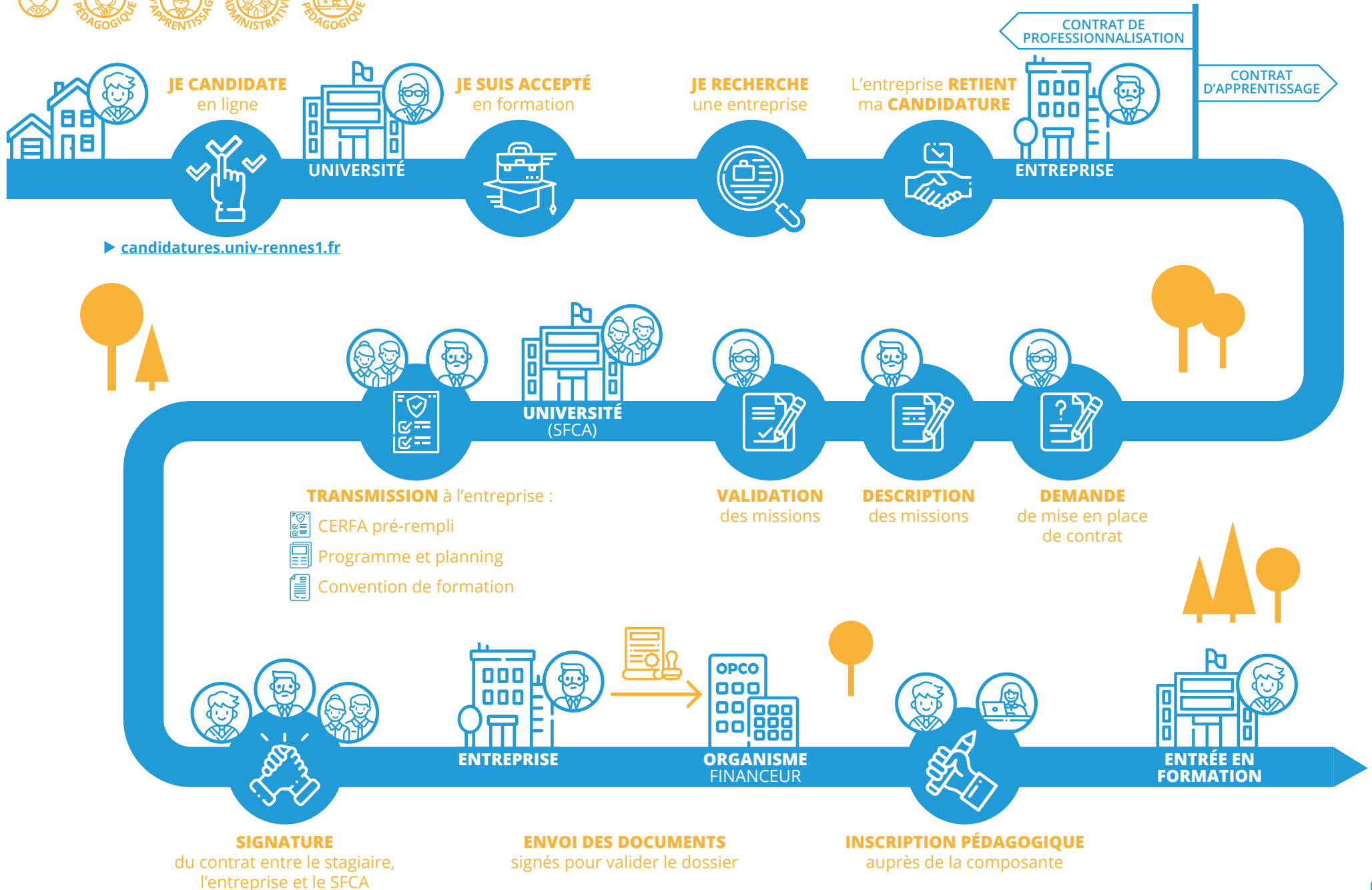
Le maître d'apprentissage

En entreprise, il assure la transmission de savoir-faire, de méthodes de travail et veille à la réalisation des missions et des projets de l'alternant. Il est l'interface « entreprise » du tuteur pédagogique.

Le tuteur pédagogique

À l'université, il assure le lien entre la mise en pratique en entreprise et l'acquisition théorique en centre de formation. Il veille au bon déroulement de l'année de formation de l'alternant au sein de son entreprise d'accueil et assure un suivi pédagogique sur la réalisation de ses missions. Il est l'interface « organisme de formation » du maître d'alternance.

L'ALTERNANCE : DE LA CANDIDATURE A L'ENTRÉE EN FORMATION



LES AIDES POUR LES ALTERNANTS

AIDES AU LOGEMENT



Action Logement :
plusieurs dispositifs accessibles aux alternants

Aide MOBILI-JEUNE®

Cette aide s'adresse aux jeunes de moins de trente ans qui suivent une formation en alternance. Elle vient en complément des APL et son montant est en fonction du salaire perçu par l'alternant.

► mobilijeune.actionlogement.fr

VISALE

La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par Action Logement. Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives au propriétaire en cas de défaillance de paiement du locataire. Gratuite, elle vise à faciliter la recherche de logement en assurant le bailleur.

► visale.fr/tutoriels/visale-etudiant-alternant/

L'avance LOCA-PASS®

Il s'agit d'une avance sans frais du dépôt de garantie exigé à la signature d'un bail. Ce prêt à taux zéro est remboursable sur une durée maximale de 25 mois.

► locapass.actionlogement.fr

Les aides de la CAF®

Différentes aides financières peuvent être accordées par la CAF : Allocation de Logement à caractère Social (ALS), à caractère Familial (ALF) ou encore Aide Personnalisée au Logement (APL).

► caf.fr/allocataires

Les logements du CROUS

Le CROUS vous accompagne dans votre recherche de logement sur les différents campus de l'Université de Rennes 1.

► crous-rennes.fr

LOKAVIZ

De la chambre chez des particuliers, à l'appartement en solo ou en colocation, de nombreux logements à louer sont référencés sur le site LOKAVIZ (label qualité du CROUS).

► lokaviz.fr

AIDES AUX TRANSPORTS

Abonnement TER BreizhGo

Des tarifs préférentiels sont proposés par la SNCF pour les moins de 26 ans sur les abonnements TER Bretagne, avec la formule Uzuël.

► ter.sncf.com/bretagne/offres/tarifs/quotidien-moins-26

Participation de l'employeur aux frais de transport

Au même titre que les autres salariés, la moitié de l'abonnement de transports publics de l'alternant peut être prise en charge par l'entreprise d'accueil.

Aide au permis de conduire

(uniquement pour les apprentis)



D'un montant de 500€, l'aide vous permet de financer une partie de votre permis de conduire. Contactez votre interlocuteur SFCA pour constituer votre dossier.

AUTRES AIDES

La prime d'activité



Cette prime permet de bénéficier d'un complément de revenus d'activité professionnelle. Elle est accordée sous conditions de revenus, aux salariés et aussi aux alternants qui gagnent plus de 78% du SMIC, soit au moins 1 200,74 euros bruts en 2020.

Pour savoir si vous êtes éligible, rendez-vous sur le simulateur de la CAF.

► caf.fr

ALTERNANCE ET HANDICAP

L'Université de Rennes 1 a fait de l'insertion des étudiants en situation de handicap une priorité.

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le Pôle Vie Etudiante (PVE)

assure l'accueil, le suivi et l'écoute des étudiants handicapés. Il est chargé d'instruire les demandes des étudiants sur tous les aspects liés à la vie étudiante : accès aux études, aménagements des examens, accompagnement à l'insertion professionnelle et à la vie sociale (participation aux activités sportives, culturelles, associatives... de l'université). Il informe les étudiants porteurs de handicap sur les mesures de compensation auxquelles ils peuvent prétendre. Il les conseille dans les démarches à entreprendre et les accompagne dans la mise en œuvre des mesures de compensation accordées.

Référente au SFCA

Christine LOMBARD

Directrice adjointe du SFCA

christine.lombard@univ-rennes1.fr

Plus d'infos

► formation-continue.univ-rennes1.fr/handicap

Les aides

Deux grands types de mesures de compensation possibles :

- des mesures d'aménagement des études ;
- des mesures d'aménagement des examens, contrôles continus et concours.

La procédure

- L'étudiant contacte le PVE qui étudie avec lui sa situation de handicap et le conseille sur les mesures d'aménagement appropriées.
- L'étudiant prend rendez-vous avec le médecin du SSE (service santé des étudiants), référent MDPH (maison départementale des personnes handicapées) qui émet un avis sur sa demande d'aménagement.
- Une équipe plurielle, composée au minimum du médecin du SSE, référent MDPH, d'un chargé d'accompagnement handicap du PVE et d'un enseignant, représentant de l'équipe pédagogique de la formation, étudie la demande de l'étudiant et émet un avis circonstancié, prenant en compte les exigences universitaires et les modalités de contrôles de connaissances.



**FORMATIONS
EN ALTERNANCE**

AGROALIMENTAIRE

	CONTACTS
DUT - Génie Biologique	19
LP - Développement et recherche en art culinaire industrialisé (DRACI)	7
LP - Management de l'innovation, de la production et de la sécurité alimentaire (MIPSA)	19

DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

LP - Animateur Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE) - Industrie ou Tertiaire - Santé	8 19
M1 - M2 - Ingénierie des TIC pour les éco-activités (ITEA)	2

NUTRITION - SCIENCE DES ALIMENTS

LP - Développement et recherche en art culinaire industrialisé (DRACI)	7
LP - Nutraceutique, compléments alimentaires et produits de santé à base de plantes	15

DROIT PRIVÉ

	CONTACTS
M2 - Droit du numérique	9

DROIT PUBLIC

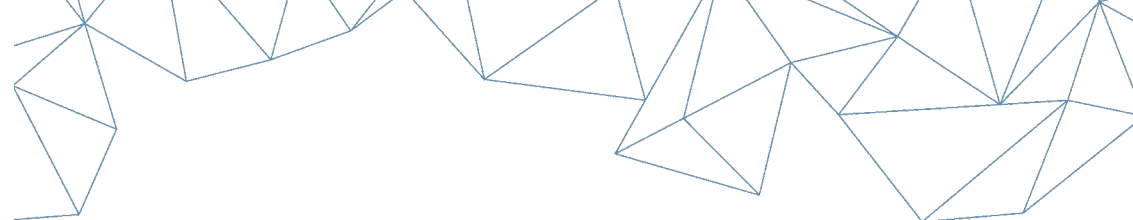
M2 - Conseil et contentieux des personnes publiques (CCPP)	9
---	---

DROIT SOCIAL

M2 - Droit du travail et de la protection sociale	9
--	---

Ce catalogue est un extrait de l'offre globale de formations de l'Université de Rennes 1. N'y sont recensés que les formations proposées en alternance. Si vous ne trouvez pas la formation qui correspond précisément à votre projet, n'hésitez pas à consulter l'annuaire en ligne : formations.univ-rennes1.fr

En raison de la mise en œuvre de la réforme du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.), certaines informations sur les DUT et les licences professionnelles sont susceptibles d'évoluer. Merci de vous référer à l'annuaire en ligne de l'offre de formations de l'Université de Rennes 1 : formations.univ-rennes1.fr



BANQUE - ASSURANCE - FINANCE

	CONTACTS
LP - Chargé de clientèle particuliers	10 19
L3 - Finance et contrôle de gestion (FCG)	11
M1 - M2 - Analyse & stratégie financière	11
M1 - M2 - Audit, gestion des risques et des actifs	11
M1 - M2 - Carrières bancaires	10
M2 - Ingénierie économique et financière	10
M1 - M2 - Trésorerie	11

COMMERCE - VENTE

LP - Assistant gestionnaire export (AGE)	8
LP - Commercialisation des produits alimentaires (CPA) : marketing, communication, vente	19
LP - Commerce et distribution : Management des services et marketing digital	19
LP - Commerce et distribution : Management et marketing de la distribution	19
LP - E-commerce et marketing numérique, parcours tourisme et numérique	17
M1 - M2 - Franchise et commerce en réseau	11

COMPTABILITÉ - AUDIT - CONTRÔLE DE GESTION

L3 - Finance et contrôle de gestion (FCG)	11
LP - Collaborateur de cabinet comptable	8
M1 - M2 - Comptabilité, contrôle, audit (CCA)	11
M1 - M2 - Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)	11

GESTION DE PRODUCTION - LOGISTIQUE - ACHATS

LP - Commerce et distribution : Management des services et marketing digital	19
LP - Conception et pilotage de la chaîne logistique globale (CPCLG)	20
M1 - M2 - Gestion de Production, Logistique et Achats (GPLA), parcours, Management des entreprises agroalimentaires et de process	11

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

	CONTACTS
LP - Métiers de la GRH, Assistant ressources humaines	8
M1 - M2 - GRH, Stratégie et dialogue social	11

IMMOBILIER

LP - Transaction et commercialisation de biens immobiliers	19
LP - Gestion et administration de biens	19

MANAGEMENT - ENTREPRENEURIAT - INNOVATION

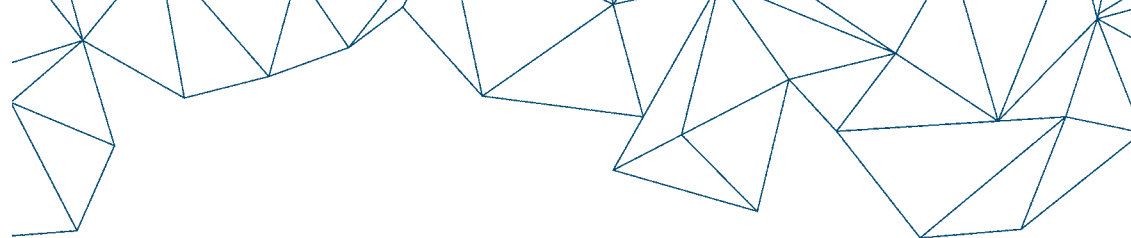
LP - Gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement	8
---	---

MARKETING - INFORMATION - COMMUNICATION

DUT - Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)	17
LP - Commercialisation des produits alimentaires (CPA) : marketing, communication, vente	19
LP - Commerce et distribution : Management et marketing de la distribution	19
LP - Commerce et distribution : Management des services et marketing digital	19
LP - E-commerce et marketing numérique, parcours Tourisme et numérique	17
LP - Métiers du journalisme et de la presse	17
M1 - M2 - Franchise et commerce en réseau	11
M1 - M2 - Marketing stratégique et opérationnel	11

STATISTIQUES

M2 - Mathématiques appliquées, statistique, parcours Prévion et prédiction économiques	10
--	----



CYBERSÉCURITÉ

	CONTACTS
LP - Administration et gestion des systèmes et réseaux informatiques (AGSRI)	17
M2 - Cybersécurité	2

DÉCISIONNEL - DATA

	CONTACTS
M1 - M2 - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE), parcours Big Data : décisionnel et apprentissage (BDDA)	2
M1 - M2 - Contrôle de gestion et audit organisationnel	11

DOMOTIQUE

LP - Services et produits pour l'habitat : conception, vente, intégration	2
M1 - M2 - Ingénierie des TIC pour les éco-activités (ITEA)	2

ÉLECTRONIQUE

LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)	17
LP - Production automatisée des systèmes électroniques (PASTEL)	8
M1 - M2 - Ingénierie des TIC pour les éco-activités (ITEA)	2
Ingénieur - Photonique	16

INFORMATIQUE

DUT - 2 ^e année - Informatique	17
M2 - Compétences complémentaires dans les services du numérique	2
M2 - Cybersécurité	2
Ingénieur - Informatique	16
Ingénieur - Systèmes numériques	16

DUT : Diplôme Universitaire Technologique - B.U.T. : Bachelor Universitaire de Technologie - L3 : Licence 3^e année
 LP : Licence Professionnelle - M1 : Master 1^{re} année - M2 : Master 2^e année - DU : Diplôme d'Université - DIU : Diplôme Inter-Universitaire
 BC : Bloc de Compétences - CC : Certificat de Compétences - FC : Formation Courte

INGÉNIERIE LOGICIELLE - DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

DUT - Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)	17
LP - Développement d'applications web et mobile	17
M2 - Ingénierie logicielle	2
M1 - M2 - MIAGE, développement des logiciels et intégration de systèmes (DILS)	2
Ingénieur - Informatique multimédia et réseaux	16

MÉCATRONIQUE - ROBOTIQUE

	CONTACTS
LP - Ingénierie des systèmes automatisés et robotique (ISAR)	8

SYSTÈMES - RÉSEAUX ET SÉCURITÉ

DUT - 2 ^e année - Réseaux et télécommunications	17
B.U.T. - Réseaux et télécommunications	20
LP - Administration et gestion des systèmes et réseaux informatiques (AGSRI)	17
LP - Administration et sécurité des réseaux (ASUR)	20
LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)	17
LP - Chargé d'affaires en réseaux et télécommunications (CART)	20
LP - Intégration des systèmes voix et données (ISVD)	17
LP - Réseaux informatique, mobilité, sécurité (RIMS)	20
M2 - Cybersécurité	2
DU - Technicien réseaux et télécommunications d'entreprises	20

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)	17
Ingénieur - IoT, sécurité et ville intelligente	1
Ingénieur - Ingénierie pour la santé	1
Ingénieur - Imagerie numérique	1
Ingénieur - Systèmes d'informations	1
Ingénieur - Télécommunications et réseaux	1

MA MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS



STATISTIQUES

M2 - Mathématiques appliquées, statistique, parcours Prévion et prédiction économiques

CONTACTS

10

MODÉLISATION

M2 - Calcul scientifique et modélisation (CSM)

4

SANTÉ

ODONTOLOGIE
MÉDECINE
PHARMACIE



PHARMACIE

LP - Nutraceutique, compléments alimentaires et produits de santé à base de plantes

CONTACTS

15

SSP SCIENCES SOCIALES PHILOSOPHIE



ANIMATION SOCIALE

DUT - 2^e année - Carrières sociales, Animation sociale et socio-culturelle

CONTACTS

8

LP - Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel

8

PCGS PHYSIQUE CHIMIE GÉOSCIENCES



CHIMIE

LP - Chimie industrielle, spécialiste nouvelles voies d'extraction (NOVEX)

CONTACTS

8

LP - Verres et céramiques

6

M1 - M2 - Méthodes d'analyses

6

M2 - Chimie moléculaire

6

MATÉRIAUX

DUT - 2^e année - Mesures physiques

17

DUT - 2^e année - Science et génie des matériaux

19

LP - Verres et céramiques

6

LP - Plasturgie et matériaux composites

19

Ingénieur - Matériaux

1

MESURES PHYSIQUES

LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)

17

PHOTONIQUE

Ingénieur - Photonique

16

SCIENCES DE LA TERRE - GÉOSCIENCES

LP - Exploration et exploitation pétrolières

17

DUT : Diplôme Universitaire Technologique - B.U.T. : Bachelor Universitaire de Technologie - L3 : Licence 3^e année
LP : Licence Professionnelle - M1 : Master 1^{re} année - M2 : Master 2^e année

BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL

	CONTACTS
LP - Conducteur de travaux	8
LP - Domotique, services et produits pour l'habitat : conception, vente, intégration	2
LP - Maîtrise d'œuvre et études techniques de la construction (MOETC)	8
M1 - M2 - Électronique, énergie électrique, automatique, parcours Ingénierie des TIC pour les éco-activités (ITEA)	2

GÉNIE CLIMATIQUE - ÉNERGIE

LP - Assistant et conseiller technique en énergie électrique et renouvelable (ACTEER)	8
LP - Chargé d'affaires en génie climatique	8
LP - Exploration et exploitation pétrolières	17
LP - Responsable technique d'installations du froid industriel et de conditionnement d'air	8

GÉNIE ÉLECTRIQUE

DUT - 2 ^e année - Génie électrique et informatique industrielle (GEII)	8
---	---

HYGIÈNE - QUALITÉ - SÉCURITÉ

LP - Animateur Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE) - Industrie	8 19
LP - Animateur Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE) - Tertiaire - Santé	8 19
LP - Management de l'innovation, de la production et de la sécurité alimentaire (MIPSA)	19

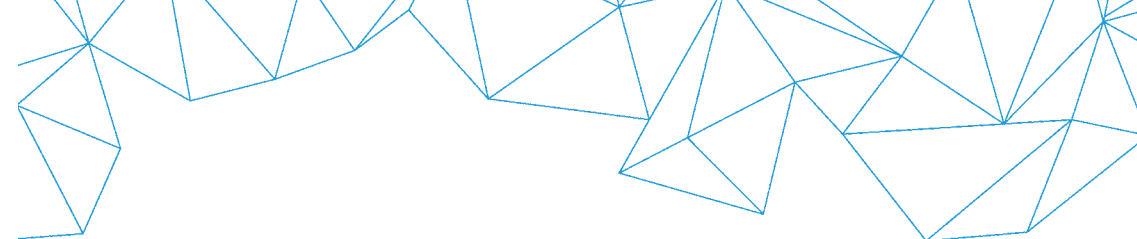
INDUSTRIE - INNOVATION

	CONTACTS
DUT - 2 ^e année - Génie électrique et informatique industrielle (GEII)	8
LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)	17
LP - Ingénierie des systèmes automatisés et robotique (ISAR)	8
LP - Production automatisée des systèmes électroniques (PASTEL)	8
LP - Études de conception des systèmes mécaniques (ECoSyM)	8

MAINTENANCE

DUT - Génie industriel et maintenance (GIM)	20
LP - Chargé de mission maintenance et gestion du risque industriel (MGRI)	20

CONTACTS



CAMPUS DE BEAULIEU

- 1 ESIR - École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes
[Guillaume RIOU](#)

- 2 ISTIC - UFR Informatique-électronique
[Guillaume RIOU](#)

- 3 OSUR - Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes
[Florence MORFOISSE](#)

- 4 UFR Mathématiques
[Florence MORFOISSE](#)

- 5 UFR de Philosophie
[Stéphane BERGUE](#)

- 6 UFR Sciences et propriétés de la matière
[Florence MORFOISSE](#)

- 7 UFR Sciences de la vie et de l'environnement
[Florence MORFOISSE](#)

- 8 IUT de Rennes
[Charlotte CAVALAN](#)
[Anthony CHOLLET](#)

CAMPUS CENTRE

- 9 Faculté de Droit et de science politique
[Élise LEBEGUE](#)

- 10 Faculté des Sciences économiques
[Marie LE FRANC](#)

- 11 IGR-IAE Rennes
[Stéphane BERGUE](#)
[Christèle ALIX](#)

- 12 IPAG - Institution de Préparation à l'Administration Générale
[Élise LEBEGUE](#)

CAMPUS DE VILLEJEAN

- 13 Faculté de Médecine
[Renaud ROUSSEAU](#)

- 14 Faculté d'Odontologie
[Stéphanie LERAY](#)

- 15 Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques
[Renaud ROUSSEAU](#)

LANNION

- 16 ENSSAT - École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie
[Marie-Christine JEZEQUEL](#)

- 17 IUT de Lannion
[Marie-Christine JEZEQUEL](#)

SAINT-BRIEUC

- 18 Antenne de la faculté de Droit et de science politique
[Élise LEBEGUE](#)

- 19 IUT de Saint-Brieuc
[Anne GERNIER](#)

SAINT-MALO

- 20 IUT de Saint-Malo
[Charlotte CAVALAN](#)
[Anthony CHOLLET](#)
[Guillaume RIOU](#)

PÔLE AOIP (Accueil, Orientation, Individualisation des Parcours)

- 21 Service Formation Continue et Alternance - SFCA
[Gwennaëlle KERVEGANT](#)

SFCA

- 21 SFCA
ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

6 rue Kléber - CS 16926 - 35000 Rennes
Tél : 02 23 23 39 50
sfc@univ-rennes1.fr

Adresse mail :
prenom.nom@univ-rennes1.fr

Retrouvez toutes les coordonnées de vos interlocuteurs sur le site SFCA, rubrique «S'informer» / «Notre équipe»

formation-continue.univ-rennes1.fr





· SERVICE
· FORMATION
· CONTINUE
· ET ALTERNANCE

02 23 23 39 50

sfc@univ-rennes1.fr

formation-continue.univ-rennes1.fr

